

Gimel, le 23 mai 2011

CONSEIL COMMUNAL

GIMEL

RAPPORT

Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis No 02-2011

Objet : Modération du trafic – Carrefour Rte d'Aubonne-Rolle

Monsieur le président,

Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission composée de :

- Monsieur Jean Léon Juillerat, président
- Madame Marika Debonneville
- Madame Nancy Schlaepfer
- Monsieur Pascal Renaud
- Monsieur Antoine Durussel, rapporteur

s'est réunie à trois reprises.

Le 10 mai 2011 afin de procéder à l'étude du préavis et à l'élaboration des questions.

Le 16 mai 2011, sur le site des travaux prévus, avec Madame Sylvie Judas, municipale, et Monsieur Damien Morand, ingénieur chez Sabert et auteur du projet, dans le but d'éclaircir certains aspects du projet. La commission les remercie pour leur disponibilité.

Le 23 mai 2011 afin de procéder à l'élaboration du présent rapport.

Le projet présenté est le fruit d'un travail d'étude, long de deux ans, de la part de la municipalité et du bureau d'ingénieurs Sabert.

Plusieurs variantes ont été initialement étudiées. Celle qui a été choisie a été soumise au Service cantonal des routes, qui l'a acceptée. Elle est celle qui permet le plus efficacement de ralentir le trafic, dans le but de sécuriser le transit par ce carrefour. On notera que l'essentiel de ces modifications, en particulier celles touchant au marquage, à l'éclairage et à la signalisation, dépendent d'un cadre légal strict.

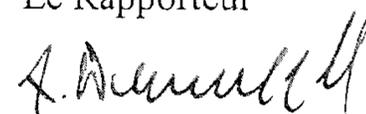
Parmi les variantes étudiées, un rond-point ou des feux de circulation ont été envisagés. Ces solutions ne sont pas adaptées au lieu et seraient très onéreuses.

En conclusion, la commission unanime, demande au conseil d'accorder un crédit de 105'000.- à prélever sur le compte No 1001.21 en vue de l'exécution des travaux d'aménagements tels que présentés dans le préavis.

Le Président



Le Rapporteur



Les membres

